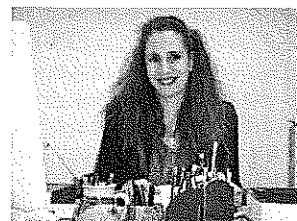


N°988 ■ vendredi 3 septembre 2010

## Brigitte Kadri : "L'équipe de France n'a pas de statut"

Avocate depuis 1994, Maître Kadri a débuté sa carrière notamment en qualité de collaboratrice en droit du travail, droit public des affaires et droit des assurances auprès du cabinet d'avocats d'affaires parisien K&G Associés. Installée depuis 2000, Maître Kadri s'est spécialisée en droit du football et en droit des collectivités publiques. Pour *La Lettre de l'économie du sport*, elle revient en détail sur le couac de l'équipe de France de football et ses « dérives juridiques ». Un véritable réquisitoire contre la FFF qui ne manquera pas de relancer le débat sur « l'affaire dans l'affaire » que constitue la procédure disciplinaire expresse diligentée contre les grévistes les plus célèbres de France. Mais aussi une vraie réflexion sur les évolutions juridiques souhaitables pour qu'une telle situation ne se reproduise pas. Instructif.



Brigitte Kadri, avocate à la Cour

- Dix-huit matches de suspension ferme pour Nicolas Anelka, cinq matches pour Patrice Evra, trois pour Franck Ribery, un pour Jérémy Toulalan... Expliquez-nous pourquoi vous estimez que la commission fédérale de discipline de la Fédération française de football (FFF) a pris des sanctions illégales, disproportionnées et injustes à l'encontre des joueurs de l'équipe de France ?

- Elles sont illégales, disproportionnées et injustes pour plusieurs raisons :

D'abord, l'incompétence de la commission sur le plan juridique. La commission qui siège en permanence à la FFF et qui a été désignée par

son comité directeur a reçu compétence pour juger des fautes disciplinaires commises par les joueurs « fédéraux » de football. Ces joueurs sont ceux qui disputent les compétitions nationales, régionales et départementales, les joueurs professionnels relèvent au niveau disciplinaire des commissions de disciplines de la Ligue de Football Professionnel. N'oublions pas que la FFF a reçu délégation du législateur pour sélectionner l'équipe de France de Football et non pour la gérer...

Du reste, pas de statut, donc pas de sanction possible ! Je tiens en effet à souligner que faute de statut juridique et de lien de subordination entre les joueurs de l'équipe de

France et la FFF, ces derniers ne peuvent répondre devant elle des fautes disciplinaires commises car ils ne sont contractuellement tenus que vis-à-vis de leurs clubs employeurs. Lorsque les fautes sont commises lors d'une compétition internationale, la compétence disciplinaire est internationale et relève de la FIFA.

J'ajoute que les sanctions sont arbitraires. Il n'existe pas de texte, de règlement sanctionnant disciplinairement le fait pour un joueur de l'équipe de France de refuser de s'entraîner lors d'une compétition internationale, ou d'inciter à ne pas le faire, d'avoir joué un rôle plus ou moins actif dans ce refus ou de rédiger un communiqué de presse. Ces comportements constituent d'ailleurs davantage des fautes d'éthique ou de morale que des fautes disciplinaires. Concernant les « insultes » proférées par Nicolas Anelka, l'annexe 2 des statuts de la FFF ne peut pas s'appliquer car elles l'ont été à l'occasion d'une compétition internationale, il aurait fallu que le sélectionneur ou les dirigeants de la FFF, s'ils estimaient que l'exclusion d'Anelka lors de la seconde mi-temps du match France-Mexique était insuffisante, saisissent immédiatement les instances disciplinaires de la FIFA.

Autre point : la procédure disciplinaire interne n'a pas été respectée. L'annexe 2, de l'article 9 des statuts de la FFF prévoit que lorsque des peines fermes sont encourues par les joueurs, une instruction disciplinaire doit être ouverte avec désignation d'un instructeur. Le conseil fédéral a décidé de la création d'une commission d'enquête rapidement transformée en mission d'information. Un rapport et non une instruction semble avoir servi de base aux sanctions adoptées le 17 août.

Enfin, je considère que les sanctions sont inadaptées. Quatre joueurs ont été sanctionnés sur 23. Pour des faits de « grève » ou de « mutinerie », il est impossible d'imputer précisément ces faits à un joueur en particulier. Ces sanctions sont manifestement disproportionnées au regard des manquements qu'elles sont censées punir. Par ailleurs, la FFF n'a pas respecté son propre barème de sanctions prévu à l'annexe 2 de ses statuts et règlements. L'exemple le plus probant étant les 18 matches de suspensions de Nicolas Anelka.

### Sommaire

Fédérations .....3

### Pratique sportive

■ Le badminton en Ile-de-France.....5

Sport scolaire .....7

### International

■ Jeux Olympiques de la Jeunesse : un bilan positif.....8

### La Lettre de l'économie du sport

Groupe Sport.fr  
32, bd Paul Vaillant Couturier  
93108 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 51 90 40 (messagerie)  
Fax 01 48 51 90 49 / sport@sport.fr

Service abonnements  
Tél. 09 70 40 65 15  
commercial@sport.fr

Disponible uniquement sur abonnement

Directeur de la publication :  
David Tomaszek  
Rédacteur en chef : Emmanuel Prattali

Dépôt légal à parution.  
ISSN 0767-9769  
Commission paritaire 182126

Imprimerie Domenica Media / Espagne

Suite page 2

## Brigitte Kadri : "L'équipe de France n'a pas de statut"

Suite de la page 1

**- On a pu lire, ici et là, que le président de la FFF devrait être élu au suffrage universel. Sachant que c'est irréaliste au regard des statuts actuels de la fédération, quelles sont les solutions que vous préconisez ?**

- Monsieur Thiriez a proposé l'élection du président de la FFF au suffrage universel et de créer un mode de gouvernance à directoire et conseil de surveillance. Il s'agirait donc de transformer la FFF en société commerciale. Cette solution n'est pas envisageable sans l'intervention du législateur. Je rappelle que la FFF est une association régie par la loi de 1901. Je pense que la forme actuelle associative de la fédération doit demeurer mais qu'il est urgent de rénover la forme de gouvernance en organisant par exemple en interne des contre-pouvoirs. Il est aussi important que la fédération se professionnalise. Une direction collégiale (président, directeurs, membres de la commission chargée de l'équipe de France...) pourrait voir le jour et être élue au suffrage universel direct des licenciés (âgés de plus de 18 ans). Le conseil fédéral pourrait être transformé et être aussi élu au suffrage universel direct par trois collèges électoraux (1). Sa mission serait de contrôler le travail de la direction collégiale. Cette règle est une petite révolution car

aujourd'hui les membres sont presque tous cooptés... Cette restructuration paraît indispensable, mais la FFF semble bien peu disposée à l'engager. Trois mois après les événements d'Afrique du Sud, rien n'a structurellement changé. Rappelons que le Ministère de la jeunesse et des sports pourrait imposer cette réforme puisqu'il conserve le pouvoir de retirer son agrément à la FFF.

**- Sur votre blog (2), vous indiquez que juridiquement l'équipe de France n'a pas de statut ! Comment expliquer un tel vide juridique ? Comment y remédier efficacement ?**

- L'équipe de France n'a pas de statut. Force est de constater que l'équipe de France de football, ce sont des joueurs professionnels liés individuellement à leurs clubs (français ou étrangers) sélectionnés arbitrairement (selon des critères non objectifs) par un sélectionneur et une DTN (Direction Technique Nationale) appartenant à la FFF, agréée et sous tutelle du Ministère de la jeunesse et des sports. Le silence perdure également sur les recours possibles contre les décisions prises. Rien n'est prévu en cas de non sélection et, une fois sélectionné, aucun contrat ne lie les joueurs de l'équipe de France à la FFF.

Hierarchiquement, ils ne restent rattachés qu'à leurs clubs respectifs. L'intérêt économique prime et non le droit : les joueurs défendent leurs intérêts personnels en termes de droit à l'image pour des sponsors. Ils ne sont donc, même pendant la durée de la sélection, que des individualités talentueuses liés à leurs sponsors, à leurs agents ou rattachés à leurs clubs. Rien n'indique dans les sta-

tuts qu'ils sont placés sous la seule responsabilité de la FFF ou de la DTN ou encore de leur entraîneur, qu'ils doivent laisser au vestiaire leurs droits personnels à l'image, qu'ils sont là pour se mettre au service de l'image collective de l'équipe de France... D'où ce sentiment de la classe politique qu'il s'agit de petits « caïds » individualistes grisés par l'argent. Il n'y a rien, même pas une charte, un code de bonne conduite qui lierait le joueur à l'équipe de France. Et il en est de même si ces joueurs portent atteinte à la moralité, à l'image de la FFF, « au maillot français », à l'honneur et la considération d'autrui. Aucune sanction n'est prévue ! Cette autorité est mise à mal par... l'absence de règles. Lilian Thuram, ancien international et membre du Conseil fédéral de la FFF a déclaré : « Il y a eu un manque d'autorité de la Fédération vis-à-vis du sélectionneur et du sélectionneur vis-à-vis des joueurs. » Il est vrai que la légitimité de la FFF à gérer l'élite du football français est contestée à travers son président, Jean-Pierre Escalettes, démissionnaire depuis, par les effets conjugués de l'absence de résultats, du choix du maintien du sélectionneur, mais surtout en raison de cette absence de règles. A qui la faute ? Aucun texte ne vient en aide à la FFF. Il y a pourtant eu quelques tentatives par le décret n°2002-762 du 2 mai 2002 qui officialisait la compétence de la FFF pour « la sélection et la gestion des équipes portant l'appellation » "d'équipe de France" » mais le texte a été modifié par l'article 3 de l'ordonnance n°2006-596 du 23 mai 2006 et abrogé par l'article 7 du décret n°2007-1133 du 25 juillet 2007.

Pour y remédier, il existe des solutions simples et pragmatiques. Une réflexion profonde du football « élite » est sérieusement à envisager partant de quelques principes simples :

- La FFF, une vraie autorité pour le football. La FFF est la seule institution à avoir reçu l'agrément du Ministère de la jeunesse et des sports et est placée

### Les 2/3 des Français n'aiment pas le football

Près de deux tiers des Français (65%) déclarent ne pas s'intéresser, ou à peine, au football, selon un sondage Ifop pour *Sud-Ouest*. Quelques semaines après le fiasco de l'équipe de France au Mondial 2010 en Afrique du Sud, le pourcentage de personnes déclarant un intérêt pour le football est cependant en hausse de 5 points (37% contre 32%) par rapport à un précédent sondage en avril. « On constate ainsi que l'intérêt pour le football se distingue de l'intérêt porté à l'équipe de France », indiquent les auteurs du sondage. Conformément au cliché, le clivage hommes-femmes reste net: 50% des hommes disent s'intéresser au foot contre seulement 27% des femmes.

*Sondage réalisé du 3 au 5 août par un questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 1003 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatif de la population, suivant la méthode des quotas.*

sous sa tutelle. La FFF se doit d'être restaurée dans sa légitimité par l'adoption de règles qui en fait définitivement «la patronne» de l'élite du football français,

- L'élaboration d'un texte contractuel. Ce texte sous la forme d'une charte serait élaboré avec l'ensemble des partenaires de la FFF, le CNOSEF, le Ministère, les joueurs, entraîneurs professionnels, anciens dirigeants de clubs professionnels connus et reconnus. Ce texte se voudrait « fédérateur » avec des droits et des obligations. Les membres de l'équipe de France y adhèreraient pour établir un cadre juridique à leur exercice,

- Un choix pragmatique des joueurs de l'équipe de France. Cette même instance créée par la FFF (en partenariat avec le CNOSEF, le Ministère de la jeunesse et des sports, des joueurs professionnels de football connus et reconnus, des entraîneurs professionnels connus et reconnus, d'anciens dirigeants de clubs de football) serait chargée également de choisir l'équipe qui encadre sportivement (staff, sélectionneur, etc.) l'équipe de France.

- Des compétences disciplinaires reconnues. Les sanctions pour manquement aux principes définis dans la charte doivent être prévues et la commission chargée de gérer l'équipe de France doit avoir des compétences disciplinaires,

- Un esprit d'équipe !

Enfin, il y a urgence à

organiser des séminaires de formation à Clairefontaine pour l'ensemble des joueurs de catégorie « espoirs », des joueurs de l'équipe de France, mais aussi dans l'ensemble des centres de formation. Il s'agit de rappeler les règles, l'histoire du football français, le respect des couleurs afin de développer et restaurer chez les jeunes joueurs de football le sens de l'intérêt général, leur rappeler qu'en équipe de France, il faut laisser au vestiaire le club auquel on appartient, son agent, son avocat et ses sponsors ! C'est notamment au prix de ces efforts que le Football Français pourra espérer renouer avec ses heures de gloires.

1 La composition de ces trois collèges électoraux dont le nombre de représentant serait déterminé statutairement à l'avance pourrait être la suivante :

1- le collège des amateurs (dirigeants de clubs amateurs, licenciés de plus de 18 ans, des éducateurs amateurs) représentant les 3/4 des sièges,

2- le collège des arbitres amateurs (élus par ses pairs au suffrage universel direct),

3- le collège du sport de haut niveau (anciens dirigeants et joueurs professionnels) élu au suffrage universel direct par ses pairs.

Les 2- et 3- représenteraient le dernier quart des sièges à pourvoir :

2 cabinetkadri.over-blog.com

Contact :

Brigitte Kadri  
cabinet.kadri@wanadoo.fr  
06 73 46 35 40

## En bref

► **Duchaussoy remplace Escalettes.** Fernand Duchaussoy a été élu le 23 juillet, comme prévu, président par intérim de la Fédération française de football (FFF) par le Conseil fédéral de la FFF et succède à Jean-Pierre Escalettes. « Nous nous sommes mis d'accord sur un programme de réformes pour aller vers une Fédération plus moderne, plus juste et plus démocratique », a déclaré à l'issue du Conseil fédéral le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Frédéric Thiriez, également vice-président de la FFF. « Nous allons mener ce travail qui s'achèvera le 18 décembre lors d'une assemblée fédérale extraordinaire qui modifiera les statuts, qui entreront en vigueur en avril ou en juin 2011, a-t-il ajouté. En attendant, Fernand Duchaussoy sera le président intérimaire ». Fernand Duchaussoy, 67 ans, président de la Ligue de football amateur (LFA) comme Jean-Pierre Escalettes avant lui, était l'unique candidat déclaré.

► **FFVB : Patrick Kurtz président.** Patrick Kurtz a été élu à la présidence de la Fédération française de volley-ball (FFVB). La liste conduite Patrick Kurtz, 57 ans et président de la Ligue d'Alsace, a devancé celle de Christian Albe. Il succède à Maurice Boisseau, président par intérim depuis avril et la démission de Serge Deloutre. « La situation des finances fédérales est délicate et l'objectif est de mettre en place une gestion financière afin de ne pas être en situation de dépôt de bilan », a déclaré Patrick Kurtz, dont le mandat prendra fin après les jeux Olympiques de Londres en 2012.

► **Le triathlon adopte le passeport biologique.** La fédération internationale de triathlon (ITU) a annoncé il y a quelques semaines qu'elle allait mettre en place un programme de passeport biologique pour contrôler ses athlètes et renforcer sa lutte contre le dopage. Le principe du passeport biologique consiste à détecter le dopage à partir de ses effets sur l'organisme (variations anormales dans le profil hématologique), contrairement à un test classique qui cherche des traces de produit interdit dans le sang ou les urines. Ce système de détection, qui ne remplace pas les tests antidopage classiques mais les renforce en permettant notamment de cibler les suspects, est déjà utilisé dans le cyclisme et le patinage, et en cours d'élaboration dans le ski, l'athlétisme ou le biathlon. « Nous sommes ravis de faire ce pas important dans la lutte de l'ITU contre le dopage. Ce nouveau programme va renforcer notre engagement », a déclaré la présidente de la fédération, Marisol Casado. David Howman, directeur général de l'Agence mondiale antidopage (AMA), a salué la démarche : « Le passeport biologique ajoute un outil puissant pour soutenir la lutte contre le dopage dans le sport. Associé à d'autres stratégies, il rend plus difficile les méthodes de préparation interdites pour les athlètes qui pourraient prendre le risque de tricher ».

## Clin d'œil

### Boulogne-sur-Mer veut organiser les championnats de France de cyclisme

La ville de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) va déposer très prochainement un dossier de candidature pour organiser les prochains championnats de France de cyclisme, a indiqué le maire Frédéric Cuvillier (PS). « Nous souhaitons organiser un championnat du monde, mais le cahier des charges est déraisonnable », a expliqué l' élu. Le Haut-Var était pressenti pour accueillir les championnats de France en juin 2011, mais les inondations qui ont frappé le département en juin dernier ont causé d'importants dégâts.

## Le sport de la semaine

## Le badminton

Le badminton est un sport de raquette qui oppose soit deux joueurs (simples) soit deux paires (doubles), placés dans deux demi-terrains séparés par un filet. Les joueurs marquent des points en frappant un volant à l'aide d'une raquette pour le faire tomber dans le demi-terrain adverse. L'échange se termine dès que le volant touche le sol. Le badminton est un sport olympique et comporte cinq disciplines : simple hommes, simple dames, double hommes, double dames et double mixte. A haut niveau, il nécessite une excellente condition physique ainsi que de très bonnes qualités techniques et tactiques. Dans les faits, le badminton est l'un des sports les plus exigeants physiquement avec le squash. C'est également le sport de raquette le plus rapide du monde. Il n'est pas rare de voir une douzaine d'échanges en double en moins de 10 secondes (le record de vitesse a longtemps été détenu par le chinois Fu Haifeng, dont le volant a atteint la vitesse de 332 km/h, mais le Malaisien Tan Boon Heong l'a surpassé, propulsant son volant à 421 km/h en sortie de raquette, battant également quelques jours après son établissement le précédent record du joueur de double Naoko Kawamae, établi à 414 km/h). Les origines du badminton sont très anciennes. Ce sport a traversé les époques (Antiquité, Moyen Age, etc.) sous des formes de pratique plus ou moins éloignées du jeu actuel, et sous des noms différents : Didochiandsi en Chine, Pétéca au Brésil, Poona en Inde, etc. Les règles telles qu'on les connaît aujourd'hui ont été élaborées la fin du XIXe siècle en Angleterre et ont été introduites quelques années plus tard en France. Aujourd'hui la Fédération internationale de badminton (BWF) compte 158 fédérations nationales affiliées. Les grandes compétitions de badminton sont la Thomas Cup (Championnat du Monde par équipe masculine), l'Uber Cup (Championnat du Monde par équipe féminine), la Surdiman Cup (Championnat du Monde par équipe mixte), les Championnats du Monde individuels et les Jeux Olympiques que la discipline a intégrés en 1992 à Barcelone. En France la Fédération Française de Badminton (FFBA) a été créée en 1934 avant d'être rapidement rattachée à la Fédération de Tennis pour finalement redevenir autonome en 1979. La FFBA recense environ 140 000 adhérents répartis dans plus de 1 500 clubs. La ligue francilienne de badminton (LIFB) a été créée en 1974, 5 ans avant la Fédération. Avec plus de 29 000 inscrits, soit 21 % des licenciés du pays, répartis dans 245 clubs, l'Île-de-France est la région ayant le plus grand nombre de pratiquants (suivie de Rhône-Alpes avec environ 15 000 inscrits).

## Le saviez-vous ?

## Le badminton de compétition se joue exclusivement en salle

Le terrain mesure 13,40 m de long et 5,20 m de large (6,10 en double). Il doit être délimité par des lignes bien visibles (de préférence blanches ou jaunes) d'une largeur de 40 mm. Les poteaux sont à 1,55 m de hauteur et le bord supérieur du filet se trouve à 1,524 m du sol au centre du terrain. Il existe deux types de revêtements : les revêtements synthétiques et les parquets.

## Abonnement

A retourner à : Groupe Sport.fr - Centre d'affaires - 32, bd Paul Vaillant Couturier - 93108 Montreuil Cedex

Etablissement : .....

Service : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail : .....

- La Lettre du Sport ..... 199 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport ..... 199 € TTC
- La Lettre de l'Officiel juridique du sport ..... 169 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'économie du sport ..... 329 € TTC
- La Lettre du Sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport ..... 329 € TTC
- La Lettre de l'économie du sport + La Lettre de l'Officiel juridique du sport ..... 329 € TTC
- L. du Sport + L. de l'économie du sport + L. de l'Officiel juridique du sport ..... 399 € TTC
- Sport.fr Pro ..... 299 € TTC
- Ecran-classeur La Lettre du Sport (\*) ..... 29 € TTC
- Ecran-classeur La Lettre de l'économie du sport (\*) ..... 29 € TTC
- Ecran-classeur La Lettre de l'économie du sport + La Lettre du Sport (\*) ..... 49 € TTC

\* boîte de rangement d'une contenance de 45 numéros soit 1 an d'abonnement / frais de port inclus

## Mode de règlement

- Chèque bancaire à l'ordre de Groupe Sport.fr
- Prélèvement automatique la signature apposée dans le cadre ci-dessous implique le bon pour prélèvement du (des) montant(s) coché(s). Joindre un RIB du compte à débiter.
- Bon de commande (réservé aux administrations)

Signature et cachet de votre établissement

Numéro national d'émetteur : 460561  
GROUPE SPORT.FR - SIREN 429787229

Les informations relatives à votre abonnement ne seront pas communiquées à des tiers. En application de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, art L.27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données. Abonnements groupés et renseignements complémentaires : tél. 09 70 40 65 15 / [commercial@sport.fr](mailto:commercial@sport.fr)

## Le badminton en Ile-de-France

A l'occasion de l'accueil des Championnats du Monde de Badminton à Paris il y a quelques jours, l'Institut régional de développement du sport propose un état des lieux de la pratique francilienne. Focus.

La FFBA, qui rassemble près de 140 000 adhérents dont 29 000 sur la seule région d'Ile-de-France, est une jeune fédération qui connaît depuis 1990 un développement spectaculaire. Le nombre de ses licenciés a en effet augmenté de 600%. A titre de comparaison, l'ensemble des disciplines olympiques a connu sur la même période une augmentation de ses effectifs de 18%. La ligue francilienne de badminton a eu une évolution identique ce qui lui a permis d'affirmer sa place dans la région. *«Alors qu'en 1992 pour sa première participation aux Jeux Olympiques elle était la 18e discipline francilienne en termes d'effectif de licenciés, elle se classait en 2008 à la 11e place»*, explique l'IRDS.

La FFBA ne recense pas tous les joueurs de badminton. *«On peut supposer que le développement de la discipline s'est aussi opéré au travers des clubs affiliés à d'autres Fédérations (multisports et affinitaires) ou encore par le biais des structures privées qui proposent des courts à la location.»* L'extension du badminton s'est opérée également au travers des clubs.

### 30 licenciés pour 10 000 habitants

En moins de 20 ans, l'offre proposée aux Franciliens a été multipliée par 3 et la taille moyenne des clubs a doublé passant de 50 adhérents en 1990 à plus de 100 en 2008 (117). Aujourd'hui les principaux freins au développement de la discipline restent

la saturation des équipements et le manque d'encadrants. Avec 30 licenciés pour 10 000 habitants (âgés de 10 à 64 ans), l'Ile-de-France est la 8e région française pour la discipline. Le badminton est davantage présent à l'Ouest du pays (Pays de la Loire, Bretagne, Basse-Normandie) avec des taux de pénétration 2 à 4 fois plus élevés que ceux observés dans les régions du sud ou du nord (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Picardie).

En Ile-de-France, la pratique est très hétérogène. *«Le badminton est particulièrement bien implanté dans les départements de l'Essonne, des Yvelines, et de la Seine-et-Marne alors que Paris et la Seine-Saint-Denis ont des taux de pénétration 3 à 4 fois inférieurs. Les différences en matière d'offre d'équipements (Paris et la Seine-Saint-Denis ont les taux d'équipements sportifs les plus bas de la région), les contrastes sociaux entre les départements (les personnes les plus aisées occupent plutôt l'ouest de la région et les plus modestes l'est), ainsi que le dynamisme et l'activité des comités départementaux peuvent expliquer en partie ces écarts.»*

Le badminton est un sport de proximité, rappelle par ailleurs l'IRDS. 91% des adhérents s'adonnent au badminton dans un club qui se situe dans leur département de résidence, et 62% dans un club de leur commune.

### Un potentiel de développement auprès des jeunes

La structure par âge et par sexe des licenciés de badminton fait apparaître une proportion plus importante d'hommes (63%) et des sous-effectifs chez les enfants (5-11 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans). Ce déséquilibre hommes/femmes, fréquemment observé dans le milieu du sport, doit être nuancé dans le cas du badminton car il est moins important que dans la plupart des autres disciplines olympiques (71% d'hommes toutes disciplines confondues). Le badminton fait partie des rares sports où les femmes et les hommes peuvent jouer ensemble par l'intermédiaire du double mixte. *«Ce format de jeu est d'ailleurs inscrit aux compétitions officielles des Jeux Olympiques (seule discipline mixte).»*

Les moins de 15 ans représentent 22% des licenciés alors que cette proportion atteint 42% au tennis. Contrairement à d'autres sports, la Fédération n'a pas mis en place par le passé de dispositif spécifique permettant l'accueil des plus jeunes. Mais les freins à la pratique sont identifiés (filet trop haut, et raquette trop grande) et le projet MiniBad de la Fédération qui devrait être opérationnel à compter de septembre 2010 a pour objectif d'attirer ce jeune public. Du reste, pour les 11-15 ans, la pratique UNSS est très développée. Le potentiel est donc là.

*«La ligue souhaiterait pouvoir repérer les enfants les plus doués afin de les orienter vers les clubs. Le creux entre 18 et 24 ans est récurrent dans nombre de disciplines et correspond à la période des études, de l'entrée dans la vie active, aux déménagements.»*

### Une pratique loisir, en club et à l'école

Au cours de la saison 2008-2009, 79% des adhérents jouaient en loisir. Le loisir est un véritable choix de la part des licenciés. *«Ces derniers sont attirés par le côté ludique et convivial du badminton.»*

Le badminton est par ailleurs le premier sport scolaire. *«Le badminton a fait son apparition dans les collèges et lycées à la fin des années quatre-vingt. Il semble que ce soit la réforme des programmes d'éducation physique et sportive (EPS) en 1985 qui en soit à l'origine. Suite à cette réforme, il était demandé aux enseignants de choisir dans le groupe des "activités individuelles" une discipline en rapport avec les sports de combat ou les sports de raquettes. Les difficultés pour mettre en oeuvre des sports de contact entre adolescents et le manque de place pour jouer au tennis auraient facilité l'émergence du badminton.»*

## Le badminton en Ile-de-France

Suite de la page 5

Autre élément qui milite en faveur de la discipline : *«C'est un sport ludique qui n'entraîne pas de tension entre les joueurs (pas de contacts). Le fair-play, le respect d'autrui sont des valeurs mises en avant dans la pratique scolaire.»* La majeure partie des jeunes inscrits à l'UNSS joue en compétition (90% pour l'académie de Paris). La pratique scolaire est plus importante au collège qu'au lycée (75% des inscrits sont issus du collège dans l'académie de Créteil) et les filles sont davantage présentes dans les associations scolaires (42%) que dans les clubs affiliés à la FFBA (37%).

Le badminton se joue également en université et dans les grandes écoles. Chaque année entre 300 et 400 étudiants sont inscrits en compétition.

### L'Ile-de-France abrite le top niveau français du badminton

*«La France ne fait pas partie des nations majeures mais elle progresse d'année en année»,* souligne l'IRDS. Les nations fortes sont la Chine, l'Indonésie, la Malaisie, l'Inde ou, plus proche de nous le Danemark et l'Angleterre. Chez les femmes, la française Hongyan Pi figure régulièrement dans le top 10 des joueuses mondiales. Du côté des hommes, deux athlètes sont placés dans le top 50 : le francilien Brice Leverdez (36e) et Mathieu Lo Ying Ping (39e). *«A l'échelle nationale, l'Ile-de-France*

*concentre parmi les meilleurs joueurs et les meilleurs clubs. Plus du quart des sportifs de haut niveau (élite, senior et jeune) jouent dans la région, et sur les 18 joueurs sélectionnés pour participer aux prochains Championnats du Monde, 6 jouent dans un club de la région.»*

### Des perspectives de développement

La FFBA est une fédération jeune qui est amenée à continuer sa croissance, indique encore l'IRDS. *«Son essor passe par différents axes de travail : la gestion des capacités d'accueil, la formation d'encadrants, l'ouverture vers de nouveaux publics, la multiplication des compétitions et la mise en place d'un réseau d'interlocuteurs opérationnel et structuré. La capacité d'accueil est un réel problème. Les clubs refusent des adhérents par manque de places/créneaux, et il arrive que des compétitions soient annulées faute d'infrastructures. Le badminton étant une jeune discipline, elle n'est pas toujours prioritaire dans l'attribution des créneaux horaires par la collectivité face à des disciplines implantées depuis plus longtemps. Une solution pourrait être d'ouvrir les installations plus tard le soir mais cela nécessite de faire travailler plus longtemps les gardiens et de payer des heures supplémentaires.»* D'autres solutions sont envisagées par la ligue comme un partenariat avec le privé pour la mise à disposition de terrains ou encore la mise à

disposition des installations uniquement dédiées aux scolaires.

Les structures privées qui proposent l'activité badminton sont encore peu nombreuses au regard de ce qui peut exister pour le squash par exemple (le recensement des équipements sportifs du Ministère de la santé et des sports compte en Ile-de-France 10 équipements privés proposant une salle spécialisée de badminton contre 140 pour le squash). *«Mais l'engouement autour de la discipline et le manque de place dans les clubs vont peut-être favoriser leur expansion. Outre le manque d'équipement il existe un problème de tracé au sol. Certaines salles n'ont effectivement pas le tracé adéquat et seuls les "coins" des terrains sont matérialisés.»*

L'IRDS constate en outre que *«le nombre d'encadrants est insuffisant.»* Une étude menée en 2008 estime ainsi qu'il manque entre 110 et 140 équivalents temps plein pour l'ensemble de la France. La mise en place progressive du nouveau dispositif diplômant de la filière aggrave la situation en Ile-de-France.

La Fédération souhaite par ailleurs s'ouvrir à d'autres publics. A travers l'opération MiniBad, elle tente d'encourager les plus jeunes à essayer cette discipline. L'objectif est d'augmenter le vivier de base de licenciés (5-13 ans) et d'améliorer le niveau général en commençant la formation plus

tôt. L'évaluation du niveau des jeunes licenciés se fait par l'intermédiaire du passeport pour le badminton (PassBad). Ce dispositif regroupera désormais 5 étapes d'apprentissage symbolisées par des plumes de niveaux de couleur différentes (blanche, jaune, verte, bleue et rouge). De même un processus de labellisation des clubs a été mis en place afin d'assurer une formation de qualité pour les jeunes licenciés. Il existe 4 niveaux de label (de 3 étoiles à aucune). La Fédération a d'ailleurs créé une nouvelle licence avec un tarif avantageux pour les moins de 9 ans. Afin de rendre ce sport plus accessible, le filet est abaissé, les dimensions du terrain sont réduites et les raquettes sont plus petites. Des mallettes pédagogiques à destination des clubs ont été élaborées. Ces dernières proposent notamment un livret sur les spécificités de l'apprentissage chez les jeunes, des fiches pédagogiques pour les programmes d'entraînement, un kit comprenant l'ensemble du matériel nécessaire à la mise en place du dispositif (raquettes, chaussoles, volants). Le prix demandé aux clubs pour la mallette et son kit est de 380 euros. La pratique pour les personnes handicapées est également encouragée grâce à un partenariat entre la ligue et la Région qui a déjà donné lieu à l'acquisition de 12 fauteuils. Ces fauteuils sont ensuite mis à la disposition des clubs par la ligue qui en reste propriétaire. Pour le moment 4 clubs (un 5e en cours) organisent cette pratique.

### Développer le badminton en entreprise

La ligue vise aussi à développer le badminton en entreprise. Pour la saison 2008-2009, 7 clubs corporatifs étaient affiliés (essentiellement sur Paris et sa proche couronne) et ils représentaient un peu plus de 3% des licenciés. La plupart des adhérents (62%) sont domiciliés à Paris. Les femmes sont aussi bien représentées que dans les clubs «ordinaires» (38%). La ligue organise chaque année une coupe régionale dans cette catégorie.

La ligue souhaite ainsi re-dynamiser l'organisation des tournois internationaux en créant un circuit de 3 ou 4 tournois par saison équitablement répartis géographiquement sur le territoire régional

(en plus de celui des SuperSeries qui est organisé par la FFBA). Elle réfléchit également à des tournois interdépartementaux en lien avec l'UNSS.

L'extension de la discipline passe enfin par la structuration des comités départementaux. La mise en place d'un conseiller technique national ayant des missions régionales a été tardive, puisque celui-ci a été nommé à l'automne 2009, mais constitue une première étape. *«Aujourd'hui la ligue incite les comités départementaux à s'engager dans la voie de la professionnalisation grâce à l'emploi d'un équivalent temps plein. En sachant que la question de la pérennisation de ses postes se posera en terme de financement.»*

### En bref

► **+25% de postes au CAPEPS 2011.** Le SNEP-FSU ne s'est jamais résigné au non remplacement de deux postes de professeurs d'EPS sur trois partant en retraite, ce qui s'est traduit par la suppression de 4 500 postes d'EPS en 5 ans et par l'augmentation dans cette discipline de 120% des recrutements précaires en 2009-2010. L'annonce de l'ouverture de 560 postes au CAPEPS externe 2011, au lieu de 450 en 2010, est donc saluée par le syndicat. *«25% d'augmentation c'est à la fois une avancée notable dans le contexte de la politique gouvernementale de réduction de l'emploi public, et cela reste très insuffisant au regard des 1 200 à 1 300 départs à la retraite annuels et des besoins de la discipline non couverts.»* Le SNEP estime que cette reconnaissance par le ministère de l'insuffisance du nombre d'enseignants d'EPS, sur fond de suppression de 16 000 nouveaux postes d'enseignants au budget 2011 de l'Éducation Nationale et de réduction du volume général des recrutements d'enseignants, constitue un encouragement à poursuivre et à renforcer les luttes pour le développement de l'emploi des jeunes, la prise en compte des besoins d'enseignement, l'amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels. Le SNEP se mobilise : des grèves et manifestations ont d'ores et déjà été décidées pour les 6 et 7 septembre.

► **La liste des 124 établissements pionniers est disponible.** La liste des 124 collèges et lycées (83 collèges et 41 lycées) retenus pour expérimenter, à partir de la rentrée, de nouveaux rythmes avec *«cours le matin et sport l'après-midi»*, est disponible sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale. En présentant en mai ce dispositif, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, avait annoncé qu'une centaine d'établissements du second degré y participerait. L'expérimentation, qui sera menée dans quelques classes de chacun de ces établissements, concernera au total *«plus de 7 000 élèves»* (sur 5,5 millions de collégiens et lycéens). Les établissements retenus sont répartis dans l'ensemble des académies, en métropole comme en outre-mer. Les académies de Bordeaux, Toulouse et Nantes sont celles qui en comptent le plus, avec respectivement onze, huit et sept établissements scolaires. L'expérimentation doit permettre *«un aménagement du temps scolaire pour la réussite des élèves»*, *«une adaptation de la politique de santé aux besoins des élèves»* et *«une valorisation des acquis des élèves»*, selon le ministère.

### En bref

► **Course à pied : un record complètement fou.** L'ultra-fondeur français Serge Girard, 56 ans, a récemment battu près d'Amsterdam le record du monde de la plus longue distance à la course à pied sur un an sans jour de repos, en parcourant 22 582 kilomètres en 307 jours. *«Je viens de passer l'ancien record, qui était de 22 581 km, en 307 jours et 5 heures»*, indique le coureur, arrivé à 16H06 dans un parc de Velsen-Zuid, à l'ouest d'Amsterdam. Serge Girard avait quitté Paris le 17 octobre pour réaliser un tour d'Europe en 365 jours, à travers 25 des 27 pays de l'UE, sans jour de repos. *«Il nous reste encore 57 jours et 19 heures pour essayer de porter le record au plus haut»*, a ajouté le coureur, qui doit revenir à Paris le 17 octobre. Girard, qui entend parcourir au total environ 26 300 kilomètres, l'équivalent de 600 marathons, a rallié depuis son départ 23 capitales européennes à raison de 73,3 kilomètres en moyenne par jour. Interrogé sur son état de santé, le Français a répondu : *«les pathologies sont là, il faut avancer avec. C'est difficile»*. Depuis 1997, Serge Girard, qui court plus de 10 000 kilomètres par an, a déjà traversé l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Europe et l'Asie. Sa dernière performance fut Paris-Tokyo en 2005-2006, avec 19 097 kilomètres parcourus en 260 jours.

► **La Manche à la nage à 64 ans.** Sue Oldham, grand-mère de 64 ans, a réalisé un record en devenant la femme la plus âgée de l'Histoire à avoir traversé la Manche à la nage. Il faut dire que cette «jeune» australienne n'en est pas à son coup d'essai. Il y a quatre ans, elle s'était déjà illustrée en parcourant la distance qui sépare Douvres des côtes françaises. Plus rapide à l'époque (16 heures et 3 minutes), Sue Oldham n'a pas pour autant démerité en réalisant une jolie performance pour une femme de son âge : 17 heures et 31 minutes ! Inconsciente Sue Oldham ? Pas vraiment ! *«Vous ne savez jamais ce que vous allez rencontrer parce que vous avez des courants et des marées qui peuvent vous emporter n'importe où»*, explique-t-elle, consciente des dangers de la mer... avant d'ajouter : *«Je n'abandonnerai jamais une course»*.

## Jeux Olympiques de la Jeunesse : un bilan positif

La première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) aura duré 12 jours. Quelque 3 600 athlètes âgés de 14 à 18 ans ont participé à ces Jeux à Singapour. Ils étaient accompagnés de 1 850 officiels au total tandis que 20 000 volontaires apportaient leur précieux concours pour faire de l'organisation de ces Jeux un succès.

Plus de la moitié des pays et territoires qui ont pris part aux Jeux (93 sur 205) ont décroché des médailles. A noter que le programme de compétition présentait un certain nombre de nouvelles formules originales, notamment le basketball 3 contre 3, une épreuve combinée en cyclisme, une épreuve de

sprint en affrontement direct en canoë-kayak, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies comme le pistolet laser en pentathlon moderne. De nombreux sports étaient composés d'épreuves mixtes et plurinationales : relais en triathlon, tir à l'arc, tennis de table, escrime et relais en natation, etc. Les acti-

tivités du programme culturel et éducatif, plus de 50 au total, ont été extrêmement populaires auprès des athlètes, à tel point que des séances supplémentaires ont dû être ajoutées par les organisateurs. L'une des activités les plus courues de ce programme a été la séance de discussion avec les champions. «*Les deux grands noms du saut à la perche, Sergey Bubka et Yelena Isinbaeva, ont à ce titre été de véritables sources d'inspiration pour les jeunes athlètes au cours de cette séance de questions-réponses aussi amusante qu'animée*», se félicite le CIO. Tout au long des 12 jours de compétition, la quasi-totalité des 3 600 athlètes a visité les stands de l'Agence Mondiale Antidopage et de l'ONUSIDA au village olympique de la jeunesse. Vingt-neuf jeunes reporters, qui ont activement contribué par leurs articles à la couverture internationale des JOJ, étaient également présents à Singapour, aux côtés de 30 jeunes ambassadeurs chargés de soutenir et guider les délégations nationales. Plus de 40 athlètes modèles choisis par les Fédérations Internationales et le CIO ont également conseillé les athlètes au village olympique de la jeunesse. Les JOJ ont suscité un intérêt relativement important au niveau mondial avec plus de 160 diffuseurs détenteurs de droits offrant une couverture télévisée et plus de 1 900 représentants des médias inter-

nationaux présents sur place à Singapour. La chaîne consacrée aux JOJ sur YouTube a enregistré plus de 5 millions de téléchargements de vidéos et a même été la troisième chaîne la plus regardée au niveau mondial à un moment donné. A ce jour, 36% de ses visiteurs sont âgés de moins de 24 ans. Par ailleurs, les Jeux ont pu être suivis en direct en ligne via la plateforme de diffusion officielle de Singapour 2010. Le CIO a également mobilisé les jeunes du monde entier via Facebook, Flickr et Twitter. Plus de la moitié des 3,6 millions de fans que rassemblent toutes les plateformes olympiques sur Facebook ont entre 13 et 24 ans. Les pages Singapour 2010 et Jeux Olympiques de la Jeunesse comptent désormais plus de 100 000 fans. Le site web du CIO olympic.org enregistre quant à lui son plus grand nombre de visites depuis Vancouver 2010, avec plus de 2 millions de pages visitées pour le seul mois d'août, tandis que le site officiel des JOJ à Singapour a dépassé le million de visites depuis le jour de l'ouverture le 14 août. La première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver aura lieu en 2012 à Innsbruck en Autriche, tandis que la deuxième édition d'été se déroulera en 2014 à Nanjing, en Chine.

### La déclaration des jeunes Olympiens français

Le 14 août 2010, Sokhna Gallé, porte-drapeau de la délégation française aux Jeux Olympiques de la Jeunesse a dévoilé, lors d'une réception chez l'ambassadeur de France à Singapour, Olivier Caron, la première déclaration des jeunes olympiens. Nous vous la livrons en intégralité.

*"Excellence. Le sport est avant tout et doit rester, un plaisir. L'excellence sportive représente pour nous le sérieux et le travail tout au long de l'année, ce qui nous permet de développer notre combativité pour être dans les meilleures conditions physiques et mentales lors des compétitions. La performance est aussi issue d'un équilibre entre la pratique sportive, l'hygiène de vie et le plaisir. L'excellence est aussi un état d'esprit qui consiste à se donner au maximum sans abandonner, pour ne rien regretter. Atteindre l'excellence, c'est pouvoir ensuite montrer l'exemple et transmettre notre envie. Nous nous engageons à donner le meilleur de nous-mêmes, sur le plan sportif et en dehors, tout en respectant notre corps et l'éthique sportive, à vivre sans excès, à être à l'écoute et à apprendre des autres, à rester humble, à prendre du plaisir tout en faisant preuve de volonté et de persévérance.*

*Respect. La flamme olympique symbolise le partage, l'esprit d'une passion universelle, c'est l'énergie des jeux que nous nous engageons à respecter et à transmettre par nos comportements et émotions. Nous, athlètes français, nous engageons à découvrir les différentes cultures du monde et à faire briller les valeurs Olympiques, à nous soutenir mutuellement et à respecter chaque maillot, hymne et symbole olympique, chaque concurrent et entraîneur, mais aussi les arbitres, les volontaires et les règles. Nous garderons l'esprit sportif tout au long des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Singapour, et durant notre carrière.*

*Amitié. L'amitié est universelle, c'est le lien qui nous uni à travers la solidarité, l'entraide, le respect et l'amour de vivre une même passion. Par l'écoute et la tolérance, elle développe un sentiment de confiance permettant de s'amuser avec générosité, de partager l'amour et la joie, et de soutenir les émotions des autres. C'est en nous engageant que nous découvrons l'amitié et le partage. Ainsi nous représenterons et soutiendrons l'Equipe de France Olympique, nous partagerons nos joies et nos peines et porterons au plus haut les couleurs de notre pays afin de garder un bon souvenir de ces Jeux."*